

«La Chine et l'Inde comme partenaires économiques pour les PME suisses». Sous ce titre, un symposium organisé pour le début de février à Lausanne et à Neuchâtel réunira différents spécialistes qui s'exprimeront sur un thème plus que jamais d'actualité à l'heure où la Chine devrait rapidement devenir la quatrième économie mondiale, tandis que l'Inde poursuit son processus de rattrapage. Ces experts donneront des conseils aux entrepreneurs désireux de mieux connaître les obstacles pour s'implanter et les chances à saisir dans ces deux immenses pays.

Les PME suisses face aux géants chinois et indien

Les PME suisses ont des chances à saisir en Inde et en Chine! Il faut agir! C'est le message lancé aux participants des prochains symposiums d'Interforum qui se dérouleront début février à Lausanne et Neuchâtel sur le thème «La Chine et l'Inde comme partenaires économiques pour les PME suisses» (voir ci-dessous).

Indispensable information

«L'essor fulgurant des marchés en Asie, plus particulièrement en Chine et en Inde, constitue partout un sujet d'actualité», expliquent les organisateurs des symposiums. «La Chine connaît un boom économique et les entreprises suisses souhaitent en profiter davantage. Le temps est révolu où seules les grandes entreprises telles que Novartis, Nestlé, etc. s'intéressaient à ces régions du monde.

Aujourd'hui, plus de trois cents PME suisses possèdent déjà des unités de production en Chine. D'autres pratiquent le commerce d'import-export ou sont engagées dans le développement et la recherche.»

Mais si l'intérêt des PME helvétiques pour ces contrées va croissant, il existe des informations à connaître et des pièges à éviter. Citons la lenteur des procédures d'autorisation, les violations du droit des brevets et des marques, les problèmes avec les fournisseurs locaux ou les conflits culturels de management. C'est pourquoi différents entrepreneurs de PME suisses présenteront lors des symposiums, et à la lumière de leurs propres expériences, les obstacles à surmonter et les chances à saisir en Chine et en Inde. Plusieurs conseillers spécialisés et connais-

seurs expérimentés de l'Asie venant de Shanghai, de Pékin, de New Delhi et d'autres villes asiatiques livreront un rapport de leur activité à l'attention des entreprises suisses intéressées.

Entre fascination, réprobation et peur

Cet effort d'information est primordial car, par exemple, il existe un décalage sensible entre l'image de la Chine véhiculée par les médias suisses et la réalité. Une image «entre fascination, réprobation et peur», soulignait même récemment le sinologue Gérard Bérout lors d'une conférence à Lausanne. Fascination à l'égard de la vitesse du développement et des résultats de la croissance du pays; réprobation avec parfois l'affirmation péremptoire que «tout est mauvais!»; peur à l'égard des

menaces économiques et principalement des délocalisations. Et le spécialiste de citer quelques titres parus dans la presse ces derniers mois concernant le «déluge du textile chinois»: «Washington se protège de la déferlante chinoise», «La première guerre commerciale contre la Chine», «La Suisse éparpillée par l'invasion»...

Et si la Chine ne faisait que reprendre sa place dans le concert des nations? «La Chine est un pays bien plus riche que toutes les contrées d'Europe», écrivait ainsi le célèbre économiste anglais Adam Smith en 1776. Quoi qu'il en soit, la Chine devrait rapidement devenir la quatrième économie mondiale après une révision à la hausse de son produit intérieur brut (PIB) pour 2004. Ce dernier vient en effet d'être réévalué de 16,8% (+ 283,6 milliards de dol-

lars), passant à 1771 milliards de dollars (près de 2600 milliards de francs, soit près de six fois celui de la Suisse). Cette correction va lui permettre de talonner la France et la Grande-Bretagne.

L'Inde n'est pas en reste: «En 2030, l'Inde comme la Chine auront presque doublé leur poids dans le PIB mondial par rapport à 2000», explique ainsi un rapport sur l'économie indienne d'avril 2004 du Centre français d'études prospectives et d'informations internationales. «Quels que soient les modes d'estimation, l'Inde aura en 2030 le poids économique qu'a actuellement la Chine dans le monde; elle aura aussi le niveau de revenu relatif qui est celui de la Chine aujourd'hui. Une deuxième économie de la taille actuelle de la Chine aura donc émergé.»

■ Grégory Tesnier

Concurrence: évolution du droit en Inde

Dans son édition d'octobre dernier, la Revue de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) présente les évolutions du nouveau droit des brevets en Inde en matière de biotechnologies. Les sociétés indiennes ont bénéficié pendant des années du droit indien des brevets de 1970, qui accordait une protection seulement aux procédés et non pas aux produits. Les entreprises indiennes ont pu ainsi recourir à différentes méthodes pour produire des copies génériques bon marché de médicaments brevetés dans d'autres pays. Aux fins de se conformer aux engagements découlant de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), cela dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, le Parlement indien a adopté, en mars 2005, un projet de loi qui interdit cette pratique, en reconnaissant tant les procédés que les produits.

Droit des salariés en Chine: le rapport qui condamne

Le 4 janvier dernier, le journal Le Monde révélait que quelque 80% des deux millions d'entreprises chinoises du secteur privé ne respectent pas les droits élémentaires de leurs employés et violent les lois du travail. Cette information émane d'un rapport commandité par l'Assemblée nationale populaire (ANP). Le montant des salaires impayés aux travailleurs migrants venus chercher de l'emploi en ville s'élèverait ainsi à douze milliards d'euros en 2004. D'autre part, beaucoup d'entreprises incriminées refusent de signer des contrats de travail avec leurs employés, empêchant ces derniers de toucher des indemnités en cas de licenciement, de recevoir des soins en cas d'accident du travail, ou encore de cotiser à des caisses de retraite. Cette étude a été menée auprès de 2555 entreprises de sept provinces. Ces abus occasionnent des flambées de violence de plus en plus fréquentes chez les ouvriers qui en sont victimes.

Dix points concernant le choix du site pour s'implanter en Chine

Le choix du site approprié en Chine représente l'un des défis majeurs auquel est confronté tout nouvel investisseur. Il n'y a pas de recette universelle. L'attrait d'un site diffère en effet selon les besoins et le secteur de l'entreprise. Le cabinet d'audit et de conseil Ernst & Young a néanmoins répertorié dix points importants qui doivent être complétés en fonction de la société:

1. Possibilités d'enregistrement de la société et dispositions en vigueur en matière de protection de l'environnement
2. Disponibilité du terrain et des bâtiments (y compris les autorisations d'effectuer les adaptations nécessaires)
3. Accessibilité et qualité de l'infrastructure (électricité, gaz, télécommunications, transports publics et privés...)
4. Niveau local de la sécurité juridique et de la jurisprudence (conséquences sur le traitement local des accords et des contrats!)
5. Disponibilité et qualification du personnel local
6. Prestations disponibles sur place (administration, entretien, banques, informatique, etc.)
7. Assistance de la part des autorités locales en cas de problèmes
8. Visibilité et prestige à l'égard de l'extérieur
9. Implantation des principaux clients et fournisseurs
10. Conséquences des points précités sur les coûts de la qualité exigée (y compris les coûts cachés!)

Informations sur les symposiums «La Chine et l'Inde comme partenaires économiques pour les PME suisses»

Lieux et horaires:

Mercredi 1er février 2006, 14 h. – 20 h. 30
Hôtel Mirabeau, avenue de la gare 31 – 1003 Lausanne
Lundi 6 février, 14 h. – 20 h. 30
Hôtel Alpes et Lac, place de la Gare 2 – 2002 Neuchâtel

Programme détaillé, renseignements et inscriptions:

www.interforum-events.ch



Il existe un décalage sensible entre l'image de la Chine véhiculée par les médias suisses et la réalité.

entretien

Juewen Fu

Étudiant chinois à la Haute école de gestion de Genève

«En Chine, les employés sont plus obéissants... mais moins fidèles aux entreprises»

Originaire de Shanghai, Juewen Fu vit depuis six ans en Suisse. A 25 ans, cet étudiant polyglotte à la Haute école de gestion de Genève (il parle mandarin, anglais, français, allemand et «commence à apprendre l'italien») a multiplié les diplômes et les expériences professionnelles en Chine et en Suisse romande. Dans le secteur bancaire et dans l'hôtellerie. Il compare les relations de travail dans les deux pays.

Vous êtes né à Shanghai, mégapole de 16 millions d'habitants. La Suisse et ses 7,5 millions d'habitants doit vous paraître petite?

Ce sont deux mondes très différents. Après mes études à la Haute école bancaire de Shanghai et deux ans passés au sein de l'une des quatre plus grandes banques de Chine, j'ai choisi en 2000 d'orienter ma carrière vers l'hôtellerie. Et de venir en Suisse. Au choc linguistique s'est alors ajouté un choc culturel. Les dimensions des deux pays ne sont pas les mêmes et la «petitesse» de la Suisse induit un rythme de travail moins rapide qu'en Chine.

Moins rapide?

A Shanghai, tout bouge très vite. Dans l'économie surtout. L'idée que «le temps c'est de l'argent» est très présente au sein de la population.

En Suisse également...

Moins. A mon avis.

Quelles sont les autres différences notables que vous avez remarquées entre le monde

du travail helvétique et le monde du travail chinois?

En Suisse, le monde du travail est sans aucun doute plus organisé qu'en Chine. Ici, les salariés possèdent un cahier des charges et des missions claires. A Shanghai, ce n'est pas forcément le cas. Les employés effectuent souvent des tâches très différentes de celles pour lesquelles ils ont été engagés, ce qui les rend plus polyvalents. Cette polyvalence est d'ailleurs souvent une condition indispensable pour garder un emploi. D'autre part, en Chine, la protection sociale est beaucoup moins présente, les salaires faibles et les horaires de travail plus longs – dix heures par jour environ, avec trente minutes de pause. Le dialogue entre employeurs et employés n'est pas très développé. Les contrats de travail sont souvent flous et les employés exécutent les ordres sans discuter. Mais, d'un autre côté, ces derniers ne sont pas fidèles aux entreprises: la situation économique étant tellement dynamique, ils n'hésitent pas à changer fréquemment de travail si les conditions offertes ne sont pas bonnes. De ce point de vue, la «sédentarité» des Suisses m'a surpris.

Les conditions de travail en Chine sont-elles en train d'évoluer?

Oui, et notamment sous l'influence de l'arrivée de nombreuses entreprises étrangères. Ces dernières proposent des conditions de travail bien meilleures que les sociétés chinoises et poussent ainsi tout le système vers le haut.



Vous faites souvent référence à Shanghai et non à la Chine dans son ensemble. Les différences économiques entre les villes et la campagne sont-elles toujours aussi sensibles?

Shanghai est un des moteurs de l'économie chinoise. Il existe toujours un grand décalage entre cette ville et le reste du pays, à l'exception de quelques autres cités comme Canton par exemple.

Quels conseils donneriez-vous à un entrepreneur suisse qui désire s'implanter à Shanghai?

Tout d'abord, effectuer une étude de marché préalable, car, contrairement à certaines idées reçues, le marché est déjà saturé dans de nombreux domaines. Mais les secteurs de la finance et du luxe offrent encore des possibilités d'investissements intéressantes. Ensuite, pour s'implanter à Shanghai, il est indispensable de prendre contact avec les autorités et de trouver un partenaire chinois. Ces démarches, obligatoires, prennent généralement du temps. Avoir des intermédiaires sur place peut faciliter les choses. Concernant le recrutement du personnel, la présence de nombreuses agences de placement est d'une grande aide.

Propos recueillis par
■ Grégory Tesnier

fu_juewen@yahoo.com